

RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 11
Lyon

FRANC PARLER

Nous voici en plein débat judiciaire. Comme nous le pensions bien, la loi ultérieure qui doit régler le recrutement de la magistrature a soulevé de nombreuses protestations à la Chambre.

Tous nos députés ne sont pas tellement brouillés avec le bon sens qu'ils ne comprennent l'inanité d'un semblant de réforme dont le principal objet est de viser une réforme ultérieure qui sera ultérieurement votée, si des ministres ultérieurs peuvent se mettre d'accord sur un projet ultérieur, qu'une chambre ultérieure discute ultérieurement.

Pourquoi ne pas se mettre immédiatement à la besogne, afin de couler bas, une fois pour toutes, cette éternelle question de recrutement des magistrats.

Les documents manquent-ils ?

Voilà dix ans et plus que nous lisons projets sur projets, brochures sur brochures, articles sur articles où des milliers d'auteurs nous exposent leurs idées, leurs plans et leurs combinaisons.

Est-il donc impossible de tirer de toutes ces études de toutes ces indications, de toutes ces gloses, un projet capable de se tenir debout ?

Nous ne le pensons pas.

Le premier point serait d'apporter un peu de précision et de clarté dans le cahos des systèmes proposés, en recherchant quelles sont les qualités indispensables à tout bon magistrat.

Nous en trouvons immédiatement quatre qui pourraient prendre le nom de vertus cardinales :

- 1° L'honorabilité ;
- 2° L'indépendance ;
- 3° Le savoir ;
- 4° La modération et le bon sens ;

Pas besoin de commentaires n'est-ce pas ? Tout le monde est d'accord sur ces qualités maîtresses, hors desquelles il n'y a pas de magistrature possible, c'est-à-dire de magistrature respectée et respectable.

Il s'agit donc de trouver un moyen de recrutement basé sur ces nécessités de premier ordre, sur ces conditions vitales de toute justice digne de ce nom.

Est-ce le système électif qui nous le donnera ?

Nous répondons carrément : non.

L'élection des magistrats, même sous certaines conditions d'éligibilité, provoquerait forcément une agitation, des polémiques et des passions d'où aucun candidat ne sortirait indemne.

A supposer même qu'il ne prit pas part à ces débats, pourrait-il empêcher ses amis de le soutenir, de le défendre, d'attaquer son compétiteur ou son adversaire ?

Or, nous croyons qu'il n'est pas bon qu'un magistrat soit discuté comme un conseiller municipal, un député ou même un sénateur... Le pouvoir législatif, malgré son importance, est d'une nature particulièrement moins délicate que le pouvoir judiciaire, et lorsque trois ou quatre hommes siégeant dans un tribunal, tiennent en leurs mains la fortune ou l'honneur de leurs concitoyens, il ne paraît pas qu'un succès électoral

soit une garantie suffisante de leur impartialité.

Là, comme ailleurs, les plus intriguants, les plus ambitieux arriveraient les premiers, et l'expérience démontre qu'ambition et intrigue ne sont pas souvent synonymes de capacité et de talent.

Donc, laissons les roses aux rosiers et les luttes électorales aux luttes politiques.

A défaut de l'élection, faudra-t-il la nomination directe par le pouvoir ?

Pas davantage, surtout avec la suppression de l'inamovibilité. Nous avons vu les inconvénients de cette omnipotence du pouvoir central : les abus, les iniquités, les passe-droit qui en furent la suite.

N'oublions pas que, sous l'empire, la magistrature livrée au plus éhonté favoritisme, était encombrée d'ignorants, d'incapables et de personnages à tout faire, dont le seul mérite consistait dans une apostille bien placée, ou dans une platitude méprisable.

Que faudrait-il donc pour échapper à ce double écueil de l'élection livrée à tous les hasards, et de la nomination directe livrée à tous les abus ?

Il faudrait : 1° Une présentation appuyée sur l'avis des quatre principaux magistrats du ressort : président de cour, président de tribunal, procureur général et procureur de la République, ceci comme garantie d'honorabilité.

2° Un concours garantissant le savoir et l'aptitude des candidats, en dehors des diplômes communs de licencié ou même de docteur en droit, qui courent un peu trop les rues.

3° Nomination par le gouvernement, sur les résultats de ce concours, et en tenant un compte scrupuleux du classement qui constituerait un titre nécessaire.

4° Comme garantie d'indépendance, non pas l'inamovibilité qui ne garantit rien, on le sait trop, mais le droit de déplacement subordonné à l'avis de la cour du ressort et le droit de révocation à l'avis de la cour de cassation.

Tel serait notre projet en bloc et dans ses grandes lignes, en laissant de côté, bien entendu, les points de détail et de procédure qui nous entraîneraient trop loin.

Mais nous croyons fermement que, grâce à ces garanties diverses, sauvegardant dans la mesure du possible et l'initiative du pouvoir et l'indépendance du juge, nous pourrions obtenir une magistrature assez capable et assez digne pour inspirer à l'Europe une envie plus légitime que les épaves des commissions mixtes ou les rejets de l'ordre moral.

JACQUES BARBIER.

A LIMONEST

L'élection Fouilloux, de Veyssière, a pris les proportions d'un petit événement.

Non que les candidats soient par eux-mêmes des personnages bien remarquables ; M. de Veyssière est un jeune homme fort honnête assurément, car il a peu fait parler de lui, et le principal titre qu'invoquent ses partisans c'est qu'il est le petit-fils de son grand-père.

M. Fouilloux, maire de St-Cyr-au-Mont-d'Or, plus connu sous le nom de « tyran

Fouilloux » jouit d'une notoriété moins restreinte. Il s'est fait une réputation dans l'art de conduire les réunions publiques rurales. Personne mieux que lui, paraît-il, ne sait imposer silence aux tapageurs et dégager une solution d'une assemblée houleuse. A ce titre, M. Fouilloux, nouveau Warwick, créé des députés, ébauché des sénateurs et mis au monde nombre de conseillers généraux ou municipaux.

Aussi juge-t-il qu'après tant d'exploits désintéressés, il serait temps pour lui de décrocher un petit panache.

Nous ne nous y opposons pas. M. Fouilloux est évidemment aussi intelligent et aussi capable bien des gens qu'il fit nommer, et il est probable que ses ardeurs radicales s'apaiseraient en se satisfaisant.

Par malheur, et c'est précisément la caractéristique de l'élection dont nous parlons, M. Fouilloux arrive dans un moment et se présente dans un canton où l'opinion républicaine n'est pas très en faveur, et cela par la faute même des républicains.

Il serait puéril de se dissimuler qu'à la suite des frasques du docteur Terver et de son fameux Institut agricole d'Ecullay, qui coûte au département les yeux de la tête, les bienfaits de l'administration républicaine ont perdu singulièrement de leur prestige dans le canton de Limonest et peut-être dans quelques autres.

Les gens sérieux et intelligents de ces contrées laborieuses, qui étaient venus par raison à la République, s'en sont éloignés instinctivement, dès qu'ils se sont aperçus que ce mot de République ne servait qu'à masquer des conceptions maladroites ou des convoitises personnelles.

Telle est l'explication du demi-échec de M. Fouilloux, et du demi-succès de M. Veyssière, dont les voix se balancent à deux ou trois bulletins près.

De quel côté le scrutin de Dimanche fera-t-il pencher le plateau ?

Dans l'intérêt supérieur de la République, et sans nous occuper de certaines antipathies locales, nous faisons des vœux pour M. Fouilloux contre M. de Veyssière, lequel quoiqu'on en dise, est bel est bien un candidat réactionnaire de la plus belle eau.

Mais si M. Fouilloux est élu, ce que nous espérons, la difficulté même qu'il aura eue à décrocher la timbale, devra lui faire comprendre que le moment est venu de rompre avec un passé de déclamations stériles et de maladroites nuisibles.

Les populations rurales qui viennent à la République, moins par enthousiasme platonique que par un effort de leur volonté et leur bon sens, s'en détacheraient vite, le jour où ce mot de République serait synonyme pour elles, de mauvaise administration, d'incurie et de gaspillage.

Il ne suffit pas aujourd'hui de crier par-dessus les toits : Je suis républicain ! Il faut encore le démontrer et le prouver, en mettant en pratique les véritables doctrines républicaines qui semblent être le dernier souci d'un trop grand nombre d'ignorants ou d'étourneaux.

Les 1492 voix de M. de Veyssière sont un premier avertissement, que M. Fouilloux nous épargne le second !

GARIBALDI

Le vieillard qui vient de mourir a trop fait la guerre pour compter, à cette heure, sur la justice des hommes. Il ne laisse derrière lui que des partisans enthousiastes ou des adversaires acharnés. On le salue demi Dieu, d'un côté ; on le stigmatise scélérat d'un autre. Seul le temps peut le placer sous son vrai jour, celui que l'histoire lui conservera ; et alors, Garibaldi descendu, peut-être, de son piédestal surhu-

main sera salué de tous, comme le légendaire héros d'une époque où il n'y avait plus guère de héros ni de légendes, pendant que la prétention de ses admirateurs de le sacrer grand soldat, grand politique et grand penseur, sera tombée dans l'oubli côte à côte avec les injures et les vilénies que les partis cléricaux et monarchistes jettent aujourd'hui sur sa tombe à peine fermée.

Garibaldi a été une force, parce que c'était un illuminé, un croyant et un désintéressé. Ceux-là ont le don d'enflammer les sympathies de la foule et ce serait étrangement travestir la vérité que de nier l'étonnante — l'effrayante — popularité de Garibaldi.

A sa voix, des provinces se sont soulevées, avec lui se sont enrôlées de véritables armées, et valide ou impotent, il lui suffisait d'un ordre prononcé presque à voix basse pour les lancer à travers les champs de bataille.

Y faisait-on de la superbe besogne ? Ce serait témérité de l'affirmer ; et si la bravoure de Garibaldi était incomparable, sa stratégie péchait quelque peu. Le héros d'Aspromonte n'est pas un vainqueur, pas plus que le général des corps francs de l'Est.

Mais entraînées à sa suite, les populations des deux Siciles avaient déchainé la révolution qui devait les réunir à la libre Italie ; mais guidés par lui les soldats Français avaient eu un semblant de victoire et s'étaient relevés d'honneur, quand tout croulait dans notre malheureux pays, honneur, énergie et fortune. Mais c'est spontanément, mu par un sentiment admirable, celui de la défense des vaincus, que Garibaldi était venu à nous, comme il était allé en Amérique, comme il était allé dans le royaume de Naples. Et quoiqu'il ait dit ou qu'on lui ait fait dire, quand vieux, impotent et aigri, il se voyait si souvent et si injustement nié, attaqué, vilipendé par quelques-uns de ceux pour qui il était venu combattre, nous ne devons pas oublier ce qu'il a fait pour nous — et surtout ce qu'il a essayé de faire.

Les paroles ont des ailes, les faits restent. Garibaldi, enthousiaste, peu pratique, vivant dans la vie comme dans un rêve éveillé, ignorant la réalité des choses, incapable de se plier aux exigences de la société, enfant plutôt qu'homme d'action, Garibaldi a eu deux grandes croyances et deux grands amours. Il a aimé l'humanité tout entière et la liberté politique et religieuse. Au nom de l'humanité et de la liberté, il a accompli des travaux gigantesques, à leur progrès il a vingt fois risqué sa vie, — et il meurt pauvre pendant que l'Italie le sacre héros.

L'homme qui a ainsi vécu et qui meurt ainsi, n'est pas un fantôme ridicule, comme certains le prétendent, c'est au moins un croyant et un brave. Ces deux vertus ne pullulent pas tellement de nos jours qu'il soit permis de ne pas les saluer au passage : on risquerait de ne pas les retrouver de sitôt. Quant à nous, Français, à ce sentiment doit s'en ajouter un autre : celui de la reconnaissance, pour une tentative généreuse dont l'insuccès ne saurait effacer le côté héroïque et chevaleresque.

MENUE MONNAIE

Les Bonapartistes ont célébré, à Saint-Augustin, l'anniversaire de la mort du prince impérial, victime des Zoulois.

Le prince Napoléon n'assistait pas à la cérémonie; — craignait-il une ovation et sa modestie bien connue voulait-elle échapper à un nouveau triomphe? Terreur superflue. Il est plus que probable que personne ne se serait dérangé pour déceler ses cheveux, et Plon-Plon pouvait venir, sans redouter de se voir sacrer empereur, sous le nom de Napoléon V.

Autre abstention regrettable : celle de M. de Cassagnac que les marchandes de bouquets de violettes n'ont pas eu l'occasion d'embrasser en criant : Vive M. Paul !

Monsieur Paul retenu à Vichy, par un traitement thermal, s'est contenté d'être « de cœur » avec ses amis.

Mais le traitement de Vichy n'est pas tellement rigoureux qu'il nous prive des exercices littéraires accoutumés du célèbre pourfendeur. On dirait même que les eaux de la *Grande grille* ou des *Célestins* ont ravivé l'ardeur injurieuse de ce Paladin de la Courtille.

Jugez en par ces petits extraits ;

1. — Gambetta avec sa face congestionnée par les excès, creusée par le vice, et sa voix rauque voilée par l'orgie...

2. — Freycinet, un crétin poitrinaire....

Passons au bouquet :

..... Et cette *vieille momie* de Mac-Mahon !

Avouez que « *vieille momie* » est dur. Vieille momie ! le Bayard moderne, le chevalier sans peur et sans reproche, ce nouvel archange Saint Michel qui devait écraser la République, mettre les républicains en bouillie, etc.

Mais voilà, Mac-Mahon n'a rien écrasé du tout, rien mis en bouillie, et Cassagnac l'appelle « *vieille momie* ».

A quoi tiennent les réputations !

Ne quittons pas les bonapartistes.

Au cours de l'interpellation sur les troubles du quartier Latin, M. Haentjens a eu un mot épique.

« On n'agissait pas ainsi sous l'Empire !

Assurément non ; les agents de la République ont plus ou moins malmené et contusionné quelques étudiants. Les agents de l'Empire les auraient assommés tout à fait. C'est sans doute la différence que tenait à établir l'un des plus brillants champions de la politique du casse-tête. Dont acte.

M. Goblet qui a obtenu son ordre du jour pur et simple accompagné de l'acquittement de son préfet de police, sera, croyons-nous, moins heureux dans ses projets de décentralisation que l'on pourrait appeler plutôt projets de désorganisation.

Déjà la Gauche et le Centre-Gauche du Sénat ont déclaré nettement qu'ils se récusaient devant le gâchis des délégations cantonales.

D'autre part, la mairie de Paris avec la direction de la police n'est point sans inspirer quelques vagues inquiétudes. Voyez-vous l'ex-communard Jeoffrin premier magistrat de la capitale... Brr ! cette simple idée vous fait passer un frisson dans le dos.

Et nous comprenons que le Sénat réfléchisse avant de confier la sécurité des rues et la garde des monuments publics, à des gaillards qui savaient si bien « flamber finances ».

La conférence Egyptienne ne semble pas marcher précisément sur des roulettes.

Voilà que le grand Turc n'y veut pas venir et prétend arranger les affaires tout seul, avec ses commissaires.

Les commissaires du grand Turc ! Il ne manquait plus que cela. Ces orientaux sont décidément des gens merveilleux pour compliquer et enchevêtrer les questions. Ils seraient capables d'embrouiller jusqu'aux cheveux du prince de Bismark.

Vous savez que Gambetta invité à la fête de gymnastique du 2^{me} arrondissement a décliné l'invitation, par la raison que l'état de sa santé lui interdisait de sortir le soir. Mais alors comment ferait-il pour commander l'expédition d'Egypte et marcher sur le Caire ?

Espère-t-il que la campagne puisse être terminée avant midi !

Cette idée d'une campagne d'Egypte a fait tressaillir dans sa retraite le Carnot de Valence, *alias* général Farre.

— L'Egypte ça me va, s'est écrié notre grand organisateur, j'ai même à ce propos une idée absolument neuve.

— Laquelle ? Supprimer les selles de cavalerie ?

— Mieux que cela : chausser toute l'armée expéditionnaire avec des souliers en peau de crocodile...

LES JUIFS

C'est à croire qu'on retourne au moyen-âge où l'on ne cessait de battre les juifs immondes que pour les dévaliser. Une épidémie de barbarie s'est élevée de l'orient européen et, chaque jour, ce sont d'affreuses nouvelles nous apprenant que dans la Russie, dans la Pologne et dans la Haute-Allemagne la chasse aux juifs est organisée et fonctionne sous l'œil paternel des gouvernements qui mettent une mollesse étrange à protéger le gibier humain que pourchassent les paysans de Varsovie et de Prusse.

Aussi, voilà qu'un grand cri d'indignation monte en dominant la clameur politique. On commence à protester partout contre ces scènes sauvages et, en France, la protestation a pris corps et c'est Victor Hugo — le grand humain — qui est à la tête.

Que produira cette démarche platonique ? Tout au moins elle prouvera aux gouvernements qui acceptent de supporter — presque en complices — de tels excès, elle prouvera que le cri public les accuse en les suppliant. Peut-être aussi les engagera-t-elle à regarder de plus près ce qui se passe chez eux.

On excite les paysans contre les juifs et c'est facile : la race de Judas condamnée depuis le triomphe du Christianisme à baisser la tête et à expier le crime de ses aïeux, a vécu hors la loi pendant des siècles et des siècles. Elle s'est forcément habituée aux œuvres serviles — et viles. Aucun métier qui put la relever à ses yeux et aux yeux d'autres ne lui était laissé. Il fallait vivre dans l'abjection : à cette existence, eux mêmes sont devenus abjects.

Mais qu'un souffle d'émancipation passe à travers ces peuples, que la liberté de conscience, que l'égalité devant la loi place le juif au niveau de ceux qui l'écrasaient, et il revient ce que nous le connaissions dans notre pays : une nature fière, intelligente, admirablement douée pour le commerce : le juif, en conquérant le droit de cité a conquis sa place à la hauteur des plus éminents.

Qui tient en ses mains la fortune de plusieurs nations ? la maison des Rothschild. Voilà ce que devient un juif en pays libre. Et Crémieux et Péreire et tant d'autres !...

Et à propos des Rothschild, nous nous étonnons de ne pas voir leur nom sur la protestation à laquelle toute la France est en train d'adhérer. A eux seuls, cependant, ils auraient pu de platonique et sentimentale, la rendre redoutable et comminatoire.

Ils n'avaient qu'à dire aux gouvernements Russe et Allemand : Vous dépendez de nous pour vos emprunts. Si nous fermons notre caisse, vous êtes ruinés ou à peu près. Eh bien, si nos frères de la religion juive ne sont pas immédiatement protégés contre vos sauvages sujets, c'est bien entendu la caisse sera fermée. — Et vous auriez vu cesser la persécution sur la simple présentation de cette traite payable « fin massacres. » Mais les Rothschild songent peut-être à se convertir ! En tout cas ils ont perdu une belle occasion de se faire pardonner leur fantastique opulence.

LE SECRET DE NOS FAIBLESSES

Ce sont les mots sous lesquels Gambetta a pensé accabler M. de Freycinet, en lui reprochant son inaction en Egypte.

Vous livrez à l'étranger « le secret de nos faiblesses ! »

Et après ? Valait-il donc mieux lui livrer le mensonge de nos forces ?

Aurait-il mieux valu que M. de Freycinet jouant au rododromon, eût annoncé pompeusement que nous étions prêts à partir en guerre contre toute l'Europe, qu'il ne nous manquait ni une boucle de ceinturon, ni un bouton de guêtre ?

Le fameux bouton de guêtre qui nous a coûté deux provinces, dix milliards et deux cent mille hommes !

C'est avec ces vantardises ridicules et ces allures de Fier à Bras, que l'on jette son pays dans des aventures désastreuses que douze années ne suffisent pas à réparer.

Certes, nous avons beaucoup de sympathies pour Gambetta et nous sommes loin de méconnaître les services signalés qu'il rendit à la cause républicaine, mais il y a dans sa politique un côté absolument déplaisant et gascon, dans la mauvaise acceptation du mot : à savoir sa manie de militarisme et ses attitudes batailleuses absolument hors de propos et hors de saison.

Il ne suffit pas de rouler des rrr à la tribune et d'aligner des phrases sonores

sur la patrie et l'influence Française, pour être profond politique et grand capitaine.

Il faut encore, et surtout, appuyer ces phrases retentissantes, trop retentissantes peut-être, sur une organisation complète, des cadres solides et des officiers capables.

Or c'est ce fond là qui nous manque le plus jusqu'à présent, et malheureusement nous avons fait la récente expérience que les hommes de guerre gambettistes ne sont que des Carnots insuffisants.

C'est très joli de dire : allons, partons en Egypte !

Mais avec qui, avec quoi ? Est-ce le général Farre qui commandera l'expédition, à moins que ce ne soit Gambetta lui-même entouré de MM. Ranc, Spuller et Reinach !

Non voyez-vous : le rôle militaire de Gambetta, soit par lui, soit par ses lieutenants est absolument fini en France. On lui a beaucoup pardonné, on lui a tout pardonné même en 1870, parce que l'existence de la patrie étant en jeu, on ne comptait ni les sacrifices de sang, ni les beaux fices d'argent pour sauver les lambris de l'honneur national.

Mais aujourd'hui ces entraînements ne sont plus possibles, car les souvenirs sont trop récents pour qu'on s'expose à de nouvelles impérities et à de nouvelles catastrophes.

Le secret de nos faiblesses est là, et nous ne voyons aucune humiliation à le dévoiler. La France mutilée ne veut plus de Don Quichottisme : elle refuse de courir sus à des moutins à vent et de recommencer, à quatre-vingts ans de distance, une campagne d'Egypte. La première a-t-elle si bien réussi ?

Et pourtant Napoléon valait bien Gambetta comme capitaine et Kléber valait bien le général Farre.

Que Gambetta reste avocat et tribun : il y brille au premier rang, mais qu'il nous fasse grâce de ses flamberges, car pour dire comme lui, c'est là le vrai secret de sa faiblesse.

CHEZ LE VOISIN

Grenoble. — Le clergé Dauphinois fait parler de lui, depuis quelques semaines, et occupe les Tribunaux de ses faits et gestes.

Après ce trop scrupuleux curé qui, sous prétexte de secret confessionnel, se refuse de témoigner devant la justice, voici un fougueux vicaire accusé d'avoir mis à mal deux drapeaux tricolores que le Maire avait eu l'audace de faire arborer audessus du portail de la cure.

Devant cette profanation, l'abbé Verroux, pris d'un beau zèle, enleva ces insignes révolutionnaires et brisa même la hampe de l'un d'eux, pensant sauver Rome et la France.

Le Maire, un entêté, fait replacer deux autres drapeaux qui furent victimes à leur tour de l'ardeur ultramontaine de notre vicaire.

De là procès ; absolution de l'abbé devant le tribunal de Gex, confirmation devant la Cour de Lyon, recours en cassation et renvoi devant la Cour de Grenoble qui vient de clore cette odyssée judiciaire, par une condamnation à seize francs d'amende. Ce n'est pas cher, mais il y a les dépens qui doivent s'élever sensiblement au-dessus de seize francs, ou nous n'entendons rien à la procédure... Le traitement de notre ardent vicaire risque fort d'y passer en partie, à moins que Saint-Genest n'ouvre une souscription en sa faveur et que le *Figaro* n'organise une représentation à son bénéfice.

Notre abbé mérite bien cela puisqu'il succombe pour la bonne cause.

Espérons, en tout cas, que ce petit exemple sera salutaire, et que nos jeunes lévites deviendront plus respectueux pour les couleurs nationales.

Saint-Etienne. — Qui donc prétendait que nous vivions dans un siècle de matérialisme et de prose ? Il nous semble au contraire que jamais le romantisme et le passionné ne sévirent avec autant d'intensité qu'aujourd'hui.

Les suicides succèdent aux suicides avec une fréquence qui ferait croire à une nouvelle réédition de Werther.

A Saint-Etienne un Othello égorge sa maîtresse et se plonge immédiatement le même couteau dans le cœur.

Aux environs de Lyon, on trouve au fond de la Saône, les deux corps enlacés d'un Roméo et d'une Juliette que voulaient séparer des parents barbares.

Que manque-t-il à ces drames de la jalousie et de l'amour, pour en faire des tragédies ou des opéras en cinq actes ?

Rien que les alexandrins et la musique...

Vous me direz que l'Othello de Saint-Etienne était un garçon boucher et que sa Desdemone habitait au dépeçage des gigots, aurait eu quelque peine à moduler sur la harpe la plaintive romance du Saul.

Vous me direz encore que le Roméo des bords de l'Azergue, était un jeune paysan et que sa Juliette s'occupait plus de poulets que d'alouettes... qu'importe ?

La mort tragique et touchante, à la fois, de ces malheureux prouve que ni la passion ni la poésie ne sont mortes en notre temps de pornographie, et qu'il est encore des tombes sur lesquelles on peut inscrire cette épitaphe du poète :

Ils ont aimé !

Marseille. — Que l'antique Phocée nous pardonne : nous la négligeons. Mon Dieu oui, nous négligeons Marseille ! Et pourtant Dieu sait si la troisième ville de France mérite que l'on s'occupe d'elle... Pas de semaine, pas de jour sans que la capitale de l'*avioli* n'étonne le monde par quelque incident bizarre ou inattendu.

Au conseil municipal, les maires et les adjoints s'envoient des gants, des encriers et des couteaux de papier, en plein visage.

Au Tribunal, des magistrats poétiques rendent des sentences sur un mode lyrique qui doit faire pâlir d'aise les mânes de Clémence Isaure.

Au champ de Course, les gentilshommes du cru toisent le Préfet du haut en bas, l'insultent en présence de sa femme, quel goût délicat ! et lui envoient des cartels que l'on consigne justement dans l'antichambre.

Délicieux pays où l'on marche à travers les gifles, où l'on se promène au milieu des coups de poing...

Et Marseille se plaint de n'être que troisième ville de France ! Qu'elle se console... à certains points de vue, elle est bien la première, la toute première de la cité qui dégotera la Cannebière n'est pas encore fendue !

UN MONUMENT RATÉ

Lyon n'a pas de chance, en matière d'embellissements.

Regardez, pour vous en convaincre, le monument provisoire de la place de la République : Coût trente mille francs. L'effet de cette bâtisse est absolument déficient, tant au point de vue de la perspective qu'au point de vue de l'élégance. Un piédestal massif et encombrant, une colonne lourde, sans élan et sans grâce, le tout conçu dans des dimensions qui exigeraient une place quatre ou cinq fois plus grande... la réussite est aussi médiocre que possible, et nous ne faisons pas notre compliment aux illustres experts qui couronneront cette maçonnerie.

Ils ne s'étaient rendus compte évidemment ni de l'emplacement à occuper, ni de la largeur de la rue, ni des lignes d'horizon, ni des effets de perspective, ni d'une foule de choses hors desquelles un monument devient une œuvre ratée.

Par le fait de ces oublis ou de ces distractions, la rue de la République va se trouver coupée en deux tronçons, le regard y perdra une échappée qui ne manquait pas de grandeur, et une place relativement petite se verra envahie par une construction énorme d'un aspect déplaisant en ce lieu...

Notez que nous ne faisons pas le procès aux auteurs qui avaient le droit de se tromper, mais bien au jury qui n'avait pas le droit, lui, de juger aussi maladroitement et de nous infliger ses erreurs et son manque de goût. Que va-t-il arriver en effet ? MM. Bethenod et Savoye, forts de la décision rendue en leur faveur, réclameront l'exécution complète et définitive de leur projet, et nous serons condamnés à perpétuité à un piédestal et à une colonne qui auraient besoin pour être à leur aise, de la place Bellecour, ou du Grand-Camp.

Lettres Parlementaires

Monsieur le directeur de la *Renaissance*.

Je me nomme Bridoux (Anatole) et je suis huissier à la Chambre des députés. Homme tranquille et inoffensif, j'ai pu, sans trop de peine, passer à travers toutes nos révolutions, parlementaires et autres, faisant à souhait mon service, portant avec dignité ma chaîne d'argent, rendant à ces messieurs des droites, du centre et des gauches tous les petits services compatibles avec les devoirs de ma charge. Aussi voilà plus de vingt ans que je pratique ce que les journaux appellent la vie parlementaire, — et je n'en suis pas plus fier pour ça.

J'ai appris — en écoutant des journalistes causer dans les couloirs, — que vous cherchiez un correspondant bien informé. Je prends la liberté, monsieur, de poser ma candidature ; je ne suis pas écrivain, mon humble situation ne le prouve que trop.

mais j'ai tellement vu ces messieurs, de près, de loin, quand ils pontifient, quand ils posent pour la galerie, quand ils se reposent dans les petits coins, que j'ai fini par les connaître mieux que vous ne pourriez croire. A force d'entendre redire les mêmes discours, je me suis également rendu compte de ce que les journaux appellent l'éloquence, parlementaire et j'ai bien peur de savoir ce qu'en vaut l'aune. Bref, après les séances, deux ou trois de ces messieurs de la presse ont pris l'habitude de venir causer avec moi des incidents de la journée. Comme la conversation se termine invariablement par une gratification agréable, j'en conclus que mes menus propos ne leur sont pas sans quelque utilité.

D'autre part, je sais à peu près l'orthographe, ayant poussé mes études jusqu'à la philosophie, mais hélas, — timidité ou incapacité, — n'ayant jamais pu franchir le cap du baccalauréat, ce qui a brisé ma carrière, attendu que ce grade m'était nécessaire pour entrer dans la magistrature — ma suprême ambition.

Dans ces conditions, monsieur le directeur, je vous offre ma modeste collaboration, trop heureuse si la lecture du spécimen, ci-joint vous engageait à m'accepter comme votre correspondant parlementaire.

Agréez, etc.,

Anatole BRIDOUX.

La correspondance de M. Anatole Bridoux nous ayant paru pleine de bon sens et fort bien informée, nous n'avons pas hésité à nous attacher cet écrivain par un pont d'or, trop heureux si nous devons ainsi élever à la lumière un nouvel et illustre nom du journalisme contemporain. Dorénavant, M. Bridoux (Anatole) nous enverra, chaque semaine, une lettre parlementaire semblable à celle que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

N. D. L. R.

Paris, 30 mai.

Connaissez-vous M. Baudry-d'Asson ? Il est vendéen, sportmann, bon cavalier, lauréat de l'exposition des chiens et boucanier. Nous appelons boucaniers ces messieurs de la droite qui font du boucan. Le boucan, c'est ce tapage infernal qu'on faisait au lycée quand on levait contre le pion l'étendard de la révolte. Le mot et la chose ont été transportés à la Chambre et je n'y ose redire : ces messieurs ressemblent si souvent à des écoliers ! Bref, M. de Baudry d'Asson a voulu aujourd'hui se payer son petit boucan et il a pris pour prétexte une interpellation sur la loi d'enseignement primaire.

Chose qui vous étonnera, mais à laquelle je suis habitué, il n'a pas été plus question d'instruction primaire dans cette aventure que du grand turc : Le grand turc étant réservé, on le sait, rien pour l'interpellation égyptienne. — Mais M. Baudry d'Asson a trouvé moyen de crier vive le roi ! de se faire rappeler à l'ordre et c'est tout ce qu'il voulait. Il a besoin de cet apéritif avant de monter à cheval. Fort aimable homme d'ailleurs et très aimé de ses collègues de la gauche qui n'ont que deux façons de le qualifier : bon garçon et bon toqué. Il est certain que quand il monte à la tribune, M. Gambetta est dans une jubilation presque désordonnée.

Après ce petit intermède, a commencé le débat sur la magistrature. Ah ! monsieur, en voilà une loi qui ne passera pas comme lettre à la poste ! Vous ne sauriez croire ce que j'entends jaser dans les couloirs : tous ces messieurs arrivent avec leur projet, autant de projets que de députés ; l'inamovibilité, par-ci, l'amovibilité par là, la suspension, la suppression de cette même inamovibilité ; l'élection des juges, leur nomination par le gouvernement, leur nombre, leur traitement, la réduction des tribunaux, l'augmentation des justices de paix, tout cela constitue un méli-mélo d'où j'ai grand peur qu'il ne résulte que du gâchis. Vous verrez que ça fera comme la loi sur la presse : Du premier jour où elle a commencé à fonctionner, on a vu qu'elle ne valait rien et que c'était à refaire !

Et puis si vous voulez mon avis — et celui-là j'ai fini par l'avoir à la Buvette, en écoutant ces messieurs causer confidentiellement — tant qu'il y aura un scrutin d'arrondissement on ne le touchera ni d'un juge ni d'un tribunal. Ce serait trop dangereux pour le jour de la réélection. Aussi tout bien pensé, on discutera beaucoup et fort longuement et on ne fera rien. — J'ajouterai ici : Et la justice n'en marchera pas mieux. Si vous trouvez cette réflexion compromettante pour votre excellent journal, je vous autorise, cela va sans dire, à la biffer d'un d'un trait de plume : Je ne m'en formaliserai pas.

Paris, 3 juin.

On devait s'occuper aujourd'hui de l'interpellation de M. de Lanessan (en voilà un enragé !) sur les batailles des étudiants et des sergents de ville ; mais patatras voilà qu'est tombée du ciel une nouvelle inattendue : Garibaldi vient de mourir ! Aussitôt M. Borriglione demande de lever la séance en signe de deuil. M. de Lanessan qui veut absolument parler aujourd'hui, appuie sa proposition. Alors M. de Baudry d'Asson

qui n'entend pas donner sa part aux autres, se lève pour protester : tapage infernal, on se jette à la tête les vertus et les défauts de Garibaldi, naturellement, c'est lui qui est le plus maltraité dans une aventure où il ne sert que de prétexte aux attrapages de ces messieurs de la droite et de la gauche. Finalement on lève la séance, mais le diable n'y a rien perdu, monsieur : La querelle a continué dans les couloirs et j'ai vu le moment où M. Borriglione allait boxer contre un royaliste trop intempérant.

J'ai même entendu parler d'envoyer des témoins ; mais appelé pour mon service à la bibliothèque qu'il fallait que je surveille, parceque là il n'y a jamais personne, je n'ai pu savoir la fin de l'histoire.

Je ne m'en émeus pas d'ailleurs outre mesure, ces affaires là finissent toujours à la satisfaction générale. Je n'ai pas ouï dire qu'on ait jamais eu de malheur à déplorer.

Paris, 5 juin.

Croyez-vous, monsieur, que ces messieurs de la droite ont voulu recommencer leur histoire de Garibaldi. M. de Baudry d'Asson était positivement furieux. Il paraît qu'ils voulaient faire reproduire au procès-verbal toutes les invectives dont ils avaient bombardé ce pauvre écolopé de Caprera. M. Brisson leur a fait remarquer que le procès-verbal étant clos et voté, ils arrivaient comme du potage au dessert. Alors, il se sont retirés en bon ordre rédiger une protestation. Ça ne fait de mal à personne et ça les calme, tout est donc pour le mieux.

Pendant leur absence M. Camille Pelletan a interpellé (mon Dieu, qu'on interpellé donc !) sur des faits qui se seraient passés dans une maison de fous. M. Develle a répondu qu'il était bien fâché de tout cela, mais que ça ne le regardait pas, attendu que la loi ne lui donnait pas le droit d'y aller voir. Alors refaites votre loi, s'est écrié M. Pelletan. C'est une affaire entendue a répondu M. Develle, et voilà l'interpellation finie. Autant eût valu ne pas perdre une heure et causer de ça dans un petit coin. Mais les électeurs, monsieur, il faut bien faire quelque chose pour eux !

Alors on a recommencé à s'occuper de la réforme judiciaire et, comme par enchantement tous ces messieurs ont disparu. Plus personne. Je vous le redis cette loi ne passera pas ; personne n'en veut, aucun n'ose dire pourquoi il n'en veut pas, on préfère s'en aller, vous verrez comme ça va s'enterrer dans les contre-commissions de révision et de rectification ! ah ! je connais cela : touchez à la fortune publique, touchez à l'armée, touchez à la marine, touchez tout à tout ce que vous voudrez, mais ne touchez pas aux électeurs de ces messieurs ! Et voilà pourquoi ce n'est pas encore pour cette fois qu'on supprimera le tribunal de Barcelonnette qui, m'a-t-on dit, occupe quatre juges, je ne sais combien d'huissiers, d'avoués et d'avocats, sans compter les greffiers et le reste pour juger vingt-neuf affaires par an. Eh bien si la justice est gratuite, la façon de l'appliquer revient cher au gouvernement ! mais allez donc dire aux habitants de Barcelonnette que leur député veut leur enlever leur tribunal ! et vous verrez combien il aura de voix au prochain scrutin. Conclusion : monsieur le député de Barcelonnette... Je n'ai pas besoin de poursuivre mon raisonnement, et j'espère que vos lecteurs le continueront sans peine.

P. S. Si vous pensez que ce soit dangereux pour votre excellent journal de mettre le nom de Barcelonnette, vous pourrez le remplacer par celui d'Apt, de Briançon, ou tout autre à votre choix qui vous paraîtra moins subversif : Celui de Castellanne par exemple.

Paris, 6 juin.

Ah ! c'est aujourd'hui que ça devait chauffer, monsieur, c'était le jour fixé pour l'interpellation (on n'a de public que les jours d'interpellation) de M. Lanessan, sur les troubles du quartier Latin. L'orateur a tonné, s'est passé la main dans les cheveux, a développé son torse de face, de trois quarts et de profil, c'était superbe. D'ailleurs, je crois me rappeler que vous avez dû le voir à l'œuvre à Lyon. Et cependant, monsieur, je n'étais pas absolument satisfait. M. de Lanessan disait que les sergents de ville étaient des brigands qui avaient tapé à tort et à travers sur de pauvres étudiants, mais il ajoutait qu'il ne blâmait ni M. Carnegane, ni M. Goblet. A qui en avait-il donc, alors ?

Aussi M. Goblet est-il venu carrément lui répondre que si les sergents tapaient avec trop de lourdeurs les étudiants de leur côté auraient mieux fait de s'occuper tranquillement de leur droit et de leur médecine, et qu'en effet il n'y avait là absolument rien à reprocher au préfet de police, et pas grand chose à ses agents.

C'était je crois un peu l'avis de tout le monde et M. de Lanessan ne se faisait pas illusion sur le succès de son interpellation, mais il n'avait pas cru s'en dispenser « rapport à sa petite popularité. »

Là dessus M. Laroche Joubert a eu la fâcheuse idée de venir tomber à son tour sur la police en ajoutant « que jamais sous l'Empire

la police n'aurait assommé les étudiants ». Cette bonne charge a paru particulièrement joviale à ces messieurs qui ont beaucoup ri. Pour ma part, je me rappelais les sergents de 1868 et 1869 et je la trouvais bien un peu forte. Du reste M. Laroche Joubert a été alors si fort applaudi par la droite que la gauche s'est aperçue que sous ce nouveau prétexte, on venait simplement donner un petit coup de pied à la République et on s'est garé en passant vite à l'ordre du jour contre lequel l'extrême gauche a mis beaucoup de mollesse à se lever, pendant que toute la droite donnait avec ensemble.

Puis on a recommencé la discussion de la loi sur la magistrature, bon prétexte pour s'en aller et j'ai profité de la désertion générale pour achever rapidement ce petit bulletin de la semaine que je vous envoie avec un peu d'inquiétude.

Fera-t-il votre affaire ? Si oui, permettez moi de vous prier d'agréer l'assurance de ma respectueuse considération jusqu'à jeudi prochain.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Anatole BRIDOUX.

Huissier de service à la Chambre des députés ; homme de lettres.

Petits souvenirs

Nous nous acharnons à rappeler que M. Savary financier en banqueroute, est plus que jamais député de la Manche ;

Que M. Numa Baragnon qui encaisse sans broncher les épithètes de « fripon et de coquin » en compagnie de tous les membres du conseil de l'administration de l'Anglo-Bank, est plus que jamais sénateur inamovible ;

Que MM. Bontoux, Fédér et Cie, convaincus judiciairement de fourberies et d'infractions flagrantes aux lois sur les sociétés, continuent à se promener d'un cœur léger sur les boulevards, et à vivre largement au grand soleil, pendant que leurs créanciers et leurs dupes se trouvent réduits au dénuement et à la misère.

Combien de temps encore, faudra-t-il que nous demandions l'égalité de tous les Français devant la loi et de tous les escrocs devant la police correctionnelle ?

A ce sujet, M. Benjamin Raspail vient de faire adopter par la Chambre l'urgence d'un projet de loi, déclarant déchu de son mandat tout député qui ferait partie d'une société financière.

L'intention est excellente, sauf exagération. La finance n'est pas plus un vice rédhibitoire que la médecine, la pharmacie, le commerce ou le barreau.

Il s'agit tout simplement de distinguer entre la finance honnête et la finance malhonnête.

Pour celle-ci pas d'opposition possible au projet Raspail, et puisque la Chambre est si bien disposée, pourquoi hésite-t-elle à flanquer à la porte *illico* et plus vite que ça, ses brebis galeuses ?

THEATRES

Grand-Théâtre. — Les vœux du conseil municipal ont été comblés, cette semaine : — On a rencontré un locataire pour le Grand-Théâtre, un locataire ne réclamant aucune subvention et payant, en espèces sonnantes, le droit d'occuper ce monument.

Il est vrai que le bail a été de courte durée puisqu'il est expiré déjà et qu'il s'agit tout uniment de M. Simon transportant sur notre première scène les représentations de M^{me} Judic, à la suite de difficultés avec l'administration de Bellecour.

Enfin c'est un commencement et pour peu qu'on mette ainsi, pendant quelques années, la main sur des directeurs ayant besoin d'une salle de spectacle, l'édifice construit par M. Chenavard finira par rapporter gros à la ville. La municipalité pourra même, avec ce produit artistique et sans gréver notre budget, offrir des appointements à tous les intransigeants farouches qu'émeuvent des places quelconques.

Entre nous et sans plaisanterie, les soirées de M^{me} Judic au Grand-Théâtre ont été une bonne affaire pour tout le monde. Outre le petit bénéfice qu'elle a retiré, la ville a eu la chance d'avoir un de ses théâtres ouverts pendant quelques jours. M. Simon a trouvé un cadre admirablement proportionné et aménagé pour ses spectacles. M^{me} Judic a pu faire valoir son talent sur une scène d'une ampleur largement suffisante pour sa voix, et qui lui permettait de ne pas forcer ses effets sous peine de n'être ni entendue, ni comprise. Quant au public, nous croyons volontiers qu'il n'a point été mécontent de la combinaison, puisqu'il a bravé les ardeurs de la température, et s'est rendu plus nombreux que la saison ne le laissait supposer, afin d'applaudir *Lili* et la *Femme à Papa*.

La *Femme à Papa* est déjà une vieille connaissance qu'on a revue sans déplaisir avec sa fameuse chanson du colonel, et sa scène d'ivresse jouée avec tant de tact et d'intelligence par M^{me} Judic et M. Didier.

Lili était une primeur. Il y a aussi dans *Lili* une chanson célèbre. Cette fois, ce n'est ni *Pi-houit* ! de la *Roussotte*, ni la *Chanson du colonel* ci-dessus nommée, — c'est *Quessaco* !

Car, règle générale, de même que pour faire un

canon, on prend un trou autour duquel on met du bronze, de même pour confectionner une pièce à l'intention de M^{me} Judic, on prend une chanson en trois, quatre ou cinq couplets, plutôt quatre, autour de laquelle on ajuste des scènes plus ou moins spirituelles, plus ou moins amusantes, suivant les facultés ou les dispositions des auteurs.

Le plus ordinairement, la chanson de résistance et tous les couplets dont on parseme les 3 ou 4 actes de la comédie-opérette — ainsi sont intitulés ces produits dramatiques — ne signifient rien comme paroles et la musique en est banale.

Mais on sait que M^{me} Judic, diseuse et charmeuse par excellence, possède l'art exquis de faire valoir des turlutaines n'ayant pas le sens commun. Confiants, et avec raison, dans leur interprète, auteurs et compositeurs ne se mettent pas en frais d'imagination. Débitées par toute autre, les séries littéraires et musicales dont on affuble ses rôles seraient insupportables. Avec elle, les charmes de la voix et du talent sont tels qu'on est réellement séduit et qu'on subit l'ascendant d'un prestige et d'une autorité incontestables.

C'est le cas de *Lili*. Non point qu'il n'y ait pas une idée dans cette pièce où l'héroïne et les héros vieillissent d'acte en acte, où M^{me} Judic jeune fille, jeune femme, grand-mère à cheveux blancs, redevient à la fin sa propre petite fille. Non point que le type d'Antonin Plincharde ne soit assez drôle dans ses transformations successives, sans oublier le personnage de Sainte Hypothèse qui rajoint à mesure que les autres prennent des années. Il y a même, de temps en temps des situations assez cocasses et de l'esprit dans *Lili* ; seulement c'est un esprit parisien et boulevardier faisant la charge grossière et qui ne brille pas précisément par la délicatesse.

Malgré ses nombreux défauts, *Lili* a réussi à Lyon. Mais, comme dans le plupart des ouvrages dramatiques parus depuis quelques peu, la comédie se soutient grâce à un ou deux interprètes : supprimez M^{me} Judic, et que restera-t-il du produit de MM. Hennequin et Millaud ?

Le succès est donc uniquement dû à la gracieuse artiste et, s'il est allé grandissant à chaque représentation, c'est à son aimable et sympathique talent que l'ouvrage en est redevable.

À côté de l'étoile, les autres interprètes ont naturellement pâli, bien que l'ensemble ait été très satisfaisant et que MM. Worms et Edouard-Georges, celui-ci, en dépit de ses tendances à la charge et de ses effets de mouchoir de poche, — se soient montrés aussi amusants que le permettaient leurs personnages respectifs.

Le rôle capital d'Antonin Plincharde, le meilleur à notre avis, a été tenu par M. Didier et une fois par M. Emmanuel. Peut-être l'eussions-nous préféré confié à ce dernier, dont le jeu est sans doute un peu gros, mais qui chante agréablement avec de la voix, tandis que M. Didier, qui joue finement et avec distinction, n'est pas doué du moindre ténorino pour donner la réplique à sa partenaire, surtout dans le duo du dernier acte.

Pour remercier le public Lyonnais de son chaleureux accueil, M^{me} Judic reviendra mardi prochain, 13 juin, donner une toute dernière représentation composée de *Lili* et de quatre chansons nettes. Puis un instant entrouvert, le Grand-Théâtre refermera ses portes et pour longtemps, cela est absolument certain.

Pas de nouvelles de l'adjudication de nos théâtres, ou plutôt de notre théâtre, car on peut-être assuré qu'aucun prétendant ne se rencontrera pour le Grand-Théâtre. Il s'agit donc des Celestins seulement où la concurrence sera sérieuse.

On a cité beaucoup de noms parmi les soumissionnaires, jusques et y compris celui de M. Cam-pocasso.

C'est évidemment une charge de mauvais goût de la part des ennemis de notre ex-directeur. Quand on a perdu à la fois beaucoup d'argent et tout son prestige directorial dans l'exploitation théâtrale d'une ville, sans y acquérir les plus maigres sympathies, on ne saurait tenter une seconde expérience, alors que la première a si mal réussi pour tout le monde. Ni M. Cam-pocasso, ni la municipalité, ni le public ne voudraient la recommencer ensemble.

En attendant l'adjudication, fixée aux environs du 15 juillet, les Celestins ont été cédés gratuitement à M. Simon pour quelques semaines.

Cette exploitation transitoire n'a rien pour nous déplaire, car indépendamment des qualités reconnues de M. Simon, elle offre l'avantage de ne pas réduire complètement notre ville à l'état de nécropole.

Concerts-Bellecour. — Les concerts-Bellecour ont brillamment débuté cet automne jamais attiré une foule aussi compacte. Nous n'avons plus même à souhaiter à M. Luigini et à son excellent orchestre une saison exceptionnelle, puisque la clôture du Grand-Théâtre va rendre évidemment les soirées de Bellecour le rendez-vous, non seulement du public fréquentant les spectacles, mais de tous ceux que les bonnes exécutions musicales intéressent à Lyon.

G. LAURENT

LES FÊTES DE DIMANCHE

— Inauguration du chemin de fer de Saint-Victor à Thizy, — qui en reliant deux villes manufacturières de nos montagnes lyonnaises ne saurait manquer d'apporter un nouvel élément d'activité féconde et à ces laborieuses contrées.

— Régates à Trévoux et, fête nautique avec le concours de la société des Régates lyonnaises qui a remis en honneur ce genre de sport où tous les riverains de la Saône s'étaient acquis une légitime réputation. Qu'avons nous à souhaiter à ces joyeux naviga-teurs ? Beau soleil et bon vent.

Lyon. Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, ALRICY, gnr

Pour tous les articles non signés : Le Gérant responsable, A. ALRICY.

CHRONIQUE FINANCIERE

Paris, 7 Juin 1882.

Aucune nouvelle importante d'Egypte ne pourra être reçue d'ici à quelques jours. L'attente n'a jamais été bonne pour les marchés financiers. En deux séances, les Consolidés anglais ont baissé de 5/16, notre 50/0 a perdu le cours de 116 et a reculé à 115,60. Les 3 0/0 sont fermes; on demande l'ancien à 83,40, l'amortissable à 83,60.

Le 5 0/0 italien accuse tendance à la hausse, il a facilement dépassé 90,50.

L'Italie n'est pas mêlée aux complications qui ont leur source dans la crise égyptienne, et l'on comprend facilement que sa rente n'ait que peu à souffrir du désarroi de notre marché. On va détacher, le mois prochain, un coupon semestriel de 2,17 sur ce fonds. Les cours actuels correspondent, par conséquent, à ceux de 82 25, qui capitalisent le revenu de l'Italien à 4 95 0/0. Un placement de 4 95 0/0 sur un fonds d'Etat solide et de nature à solliciter l'épargne.

Le 5 0/0 turc a perdu sans lutte le cours de 13. La spéculation maintient l'Egyptienne unifiée au-dessus de 350.

La Banque de France a remonté à 5,500, on s'attend à une augmentation de son portefeuille d'ici à la fin du mois. Le Crédit foncier et la Banque hypothécaire sont bien tenus. La Banque ottomane a eu des offres à 810.

Le canal de Suez a fléchi à 2,650 au lendemain de la réunion de son assemblée. Le Gaz que l'on avait poussé trop vite aux environs de 4,700 a été ramené à 4,670 par les réalisations.

Le Nord et l'Orléans se maintiennent bien, il y a de la lourdeur sur le Lyon et sur le Midi.

Plus de sucrage pour Vins

L'expérience a démontré que le raisin sec seul devait être employé, et le raisin de Corinthe de préférence à tout autre. Mettre avec les marcs, pressés ou non, d'un pièce de vin 50 kilos raisin de Corinthe et 200 litres d'eau, on obtiendra du vin à 9 degrés aussi coloré que le premier.

On peut se procurer des raisins de Corinthe, récolte 1881, dans les entrepôts BRESARD-NÉEL, 2, Place de la Miséricorde, Lyon.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eau, Moulures en ciment,
Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROCAILLEUR

Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comice agricole

56, rue de Trion, au 2^{me}
(Lyon-St-Just).

DEMANDEZ dans les dépôts de la Société des Laiteries du Rhône les **BEURRES** tant appréciés des gourmets et amateurs de beurre de table. — Marque des LAITIERS DU RHONE.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogramme. . . . 5 fr. »

Beurre fin de table, le kilogramme. . . . 3 50

QUALITÉS ESTAMPILLÉES

HERNIES sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.
D. GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 6
Produits au gluten p^r les diabétiques

Insecticide Foudroyant

Destruction Infaillible des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc. — E. GALZY, fabricant, 28, rue Bugeaud, à Lyon. — Le kilog., 12 fr.; 100 gr., par poste, 1 fr. 25.

Maison d'Accouchement

M^{me} V^{ve} YVERNAT

3, rue Vieil-Renversé, 3, LYON

Angle de la rue du Doyenné, Quartier Saint-Georges

Vaccine et tient des pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion. — Renseignements par correspondance. — Connait l'allemand.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE ET VITICOLE

Journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.
On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.
Prix : 8 francs par an.

DÉCORS D'APPARTEMENTS

M^{me} DÉPY, Tapissière à façon, fait tout ce qui concerne cet article, tels que : Rideaux, Tentures riches, Stores italiens, Berceaux d'Enfants, Housses, Coussins, Tapis, etc.
45, Cours Morand, 45

MALADIES DES FEMMES

STÉRILITÉ Complètement guérie par le traitement de M^{me} CHRETIEN, de la Faculté de médecine de Paris et de l'École supérieure de pharmacie. — 28 années de succès. — Analyse des urines par des procédés chimiques. Lyon, 9, rue Eclairon, au premier. Cabinet de midi à 4 heures.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Maison de commission

Pour l'achat des VINS BLANCS de SOLOGNE VINS ROUGES de CHER et environs de BLOIS

Envoi d'Echantillons

A toute demande de forfait je ne réponds pas.

LETOURNEUR Fils

Commissionnaires en VINS, à Cour-Cheverny près Blois (Loire-et-Cher)

LECONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

PRIX MODERES

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

VINS D'ESPAGNE

à la commission

JULLIENNE, G. et C^{ie}

Ronda San-Pedro, 156, à Barcelone.

SANS INJECTIONS NI MERCURE
Dr PEILLON guérit rapidement
MALADIES SECRÈTES
CORRESPONDANCES
Consultations tous les jours de 3 à 5 h. gratuites de 5 à 7 h.
Rue Guier, 15, Lyon.

ARMES
DE CHASSE ET DE TIR
Fabrication et Réparation
FOURNITURE ET ÉCHANGE
Canon Choke-Bored à longue portée
r. MULLER, 20, rue d'Algérie, Lyon.

APPAUVRISSMENT DU SANG
Faiblesse de Constitution
PYROPHOSPHATE DE FER DE ROBIQUET
Approuvé par l'Académie de Médecine
Recommandé contre la Soréole, Rachitisme, Glandes, Tumeurs, Irrégularités du Sang, Pâles couleurs, Pertes, etc. il rend à l'organisme le Phosphore et le Fer indispensables à la bonne constitution des Os, des Nerfs et du Sang. — On l'emploie en Dragées, Solution, Sirop ou Vin, suivant le goût du malade.
Dragées ou Sirop : 3 fr.
Solution : 2 fr. 50. — Vin : 5 fr.
DETHAN, rue de Strasbourg, 18, PARIS
Et toutes Pharmacies France et Étranger.

AUX MÉDAILLES

LYON rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76 LYON

MAGASINS DE Chaussures MAISON J.-C. Simian

LES PLUS Vastes de France

PRIX FIXE

PRIX FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église.

Comp^{ie} Générale d'Affichage

V. Fournier, rue Confort, 14

POSTE DE GARDE PROPRIÉTÉS

On demande une personne ayant l'habitude des travaux champêtres ou forestiers pour être garde de propriétés. Appointements 3,600 fr. par an et avantages. Faire la demande et dire sa profession avec timbre pour réponse à M. LOTH, 35, rue de Londres, Paris.

L'ÉTERNELLE

Compagnie d'Assurances

CONTRE L'INCENDIE, LA GRÊLE

LA MORTALITÉ DU BÉTAIL

Demande des Directeurs particuliers dans chaque département.

POSITION FIXE ET LUCRATIVE

Adresser les demandes au siège social :

Rue des Noyers, 37

PARIS

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions, d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

VÉRITABLE LIQUEUR D'HENDAYE

(Médaille d'or.) HYGIÉNIQUE, DIGESTIVE (Médaille d'or.)

Expédition franco, en France, depuis 8 litres

Dépôts partout, notamment à Paris, V^o PACQUETET, rue Châteaudun, 2; à Lyon, C. VIDAL, cours de la Liberté, 15.

Fabrique P. BARBIER, à Hendaye (B^{as}-Pyrénées)

AGENCES lucratives

offertes dans toutes les Communes par le **Comptoir commercial** à Saumur.

Vente de Cafés, Savons, Vins, Huiles, etc.

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République

Rue de la République

32 (EX-RUE DE LYON)

32 (EX-RUE DE LYON)

MARQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gilets, etc. Necessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets — Passe-Portent
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

ORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS
est le meilleur mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **LIBERATION**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infallible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienne (Isère). Il répond par retour du courrier.

AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

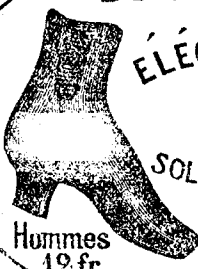
DÉPOT DE LA CHAUSSURE PINET

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

ET

SOLIDITÉ



Hommes 12 fr



Femmes 8 fr

DÉPOT DE LA CHAUSSURE PINET

Maison CASSET, rue de la République, 32, LYON